



Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Isère

Séez, le 10 août 2017

Mairie
Chef-Lieu
73640 SAINTE-FOY-

TARENTEISE

Nos références : JCF/MS-2017-08-10
Objet : Mise en place du P.L.U

Monsieur Le Maire,

Dans votre courrier du 1^{er} août 2017, vous m'interrogez sur la compatibilité entre l'élaboration de votre P.L.U. et la capacité de l'UDEP du Syndicat d'Assainissement de Haute Isère à assurer la gestion des effluents qui découlent.

Aussi, veuillez trouver joint à ce courrier un document qui présente l'ensemble des projets connus à ce jour pour chaque commune ainsi que les données de la station d'épuration en termes de charge, de volume et de concentration de rejet.

Il en ressort que celle-ci dégage actuellement une capacité résiduelle de 11 000 équivalents habitants basée sur le jour de pointe touristique, à mettre en relation avec les 7 741 lits prévus à l'aube 2020 et les 12 441 envisagés pour 2025.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Claude FRAISSARD



Président